



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 04/03/21.

#8MARS - JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Les femmes entrepreneures faces à la crise.

La crise sanitaire a un impact important sur de nombreux secteurs économiques. En proportion les femmes ont été plus particulièrement touchées, du fait qu'elles exercent leurs activités parmi les secteurs les plus impactés (TPE, restauration, activités artistiques et de spectacle, commerce de détail).

Dans ce contexte, le préfet du Cantal a souhaité mettre en lumière, à l'occasion du 8 mars, les femmes entrepreneures face à la crise à travers plusieurs initiatives.

Ainsi, le préfet introduira un webinaire dédié aux femmes entrepreneures, **lundi 8 mars à 13h30 en facebook live** (compte "préfet du Cantal"). A ses côtés, Mme Labrousse, directrice de la Banque de France, présentera un panorama des femmes entrepreneures. Le webinaire organisé par France Active débutera ensuite à 14h00, et portera sur la vente des produits grâce au numérique.

Ce webinaire s'inscrit dans le cadre de la **stratégie d'appui à l'entrepreneuriat féminin mise en place dans le Cantal pour renforcer l'accompagnement des femmes entrepreneures impactées par la crise afin d'en amortir les conséquences humaines, économiques et sociales.**

Cette initiative, soutenue par l'État à travers la délégation aux droits des femmes et à l'égalité, a été mise en place **sous la forme d'un cycle renforcé de webinaires pour les femmes entrepreneures**, de septembre 2020 à juin 2021. Il s'agit d'apporter une offre complémentaire de **conseils via des webinaires** et de mettre les femmes entrepreneures **en relation** en utilisant les outils numériques. Outre le renforcement de l'accompagnement des

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

femmes entrepreneures durant cette période, l'objectif de cette action consiste aussi à les préparer à **redémarrer leur activité dans les meilleures conditions dès la sortie de la crise sanitaire.**

Plus largement, il faut aussi rappeler que pour aider les entreprises et faire face à cette crise, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures dont :

- La création d'un fonds d'urgence à destination des TPE, des indépendants et indépendantes ainsi que des micro-entreprises,
- Le décalage d'échéances de paiement fiscales et sociales,
- La possibilité de remise d'impôts directs dans le cadre d'un examen individualisé des demandes.

Par ailleurs, sur proposition des sous-préfets d'arrondissements de Mauriac et Saint-Flour, des femmes entrepreneures sont invitées à témoigner de leur expérience dans la presse. Autant d'exemples concrets pour montrer les opportunités mais aussi les difficultés qui peuvent subsister encore pour les femmes qui souhaitent entreprendre.

A Mauriac, plusieurs portraits de femmes engagées dans le secteur culturel sont proposés :

- Madame Dufayet de la tour, présidente de l'association Vieilles Maisons Françaises
- Madame Granjard, Ateliers de création, art et design, Galerie Matière grise à Ydes
- Madame Buffier, bijoutière, Claire B création bijouterie Capelle à Mauriac
- Madame Laloge-Neige, libraire, librairie au ver lisant à Mauriac
- Madame Staelens, Sculpture d'assemblage à quatre mains, Moussages
- Madame Chappot, guide à l'association Guides Tourisme Auvergne, visites interactives et théâtralisés

A Saint-Flour, des femmes cheffes d'entreprises sont mises à l'honneur :

- Madame Bethaz, libraire et vice présidente du club des créatrices de Saint-Flour
- Mme Nathalie CULLERIER fondatrice et dirigeante des "Demoiselles du téléphone"
- Mme CHAUMET CHAVINIER, une des pionnières de l'entrepreneuriat dans le Cantal
- Mmes Nathalie AT et Laetitia LAURIER pour leur inscription au désormais mythique Rallye des Gazelles -édition 2022, composé exclusivement d'équipages féminins et certifié éco responsable.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC